

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-Parlement-autorise-le-projet-d-enfouissement>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Le Parlement autorise le projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure**

12 juillet 2016

## Le Parlement autorise le projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure

Par L'EXPRESS.fr avec AFP , publié le 12/07/2016 , mis à jour à 11:38



Près du chantier du site d'enfouissement de déchets nucléaires de Bure dans la Meuse, le 26 janvier 2016.

[afp.com/JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN](http://afp.com/JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN)

**Le projet d'enfouissement des déchets radioactifs dans la Meuse franchit une nouvelle étape avec le feu vert du Parlement. Alors que les oppositions à ce projet sont nombreuses, il doit maintenant être validé par l'exécutif.**

Les oppositions sont nombreuses, mais le projet d'enfouissement [des déchets radioactifs à Bure](#) (Meuse) a franchi une nouvelle étape lundi. Après le vote au Sénat, les députés ont également donné leur feu vert au projet Cigéo, un "tombeau" à 500 mètres sous terre dans une couche d'argile pour enterrer 3% du volume total des déchets [les plus radioactifs produits](#) en France, et pour les déchets à la durée de vie la plus longue.

La proposition de loi adoptée par le Parlement a tenté de préciser la définition de la "réversibilité" du stockage datant de 2006, si de nouvelles technologies permettaient leur retraitement. Rapporteur socialiste du texte, le député Christophe Bouillon a ainsi appelé à "éviter deux écueils : un projet figé s'étalant sur plus de cent ans sans laisser la possibilité aux générations suivantes de changer la copie", mais aussi "ne rien faire" alors que "ces déchets existent".

## **Un projet "qui dépasse les clivages politiques"**

Au nom du gouvernement, le secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, André Vallini, a salué "une étape importante d'un processus de long terme, qui dépasse les clivages politiques et relève de notre responsabilité vis-à-vis des générations futures".

Toutefois la dernière décision [d'exploitation de Cigéo](#) "reviendra au pouvoir exécutif qui prendra - ou pas -, le décret d'autorisation de création, après une enquête publique, le tout sous le contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire", vers 2025, a précisé Christophe Bouillon.

Ainsi, en cas d'autorisation, une phase industrielle pilote sera menée pendant au moins cinq ans. Si elle s'avère concluante, les premiers déchets ne seront reçus qu'après 2030.

## **Le site de Bure évacué des anti-Cigéo**

Mais ce projet fait face à de nombreuses oppositions. Les écologistes ont échoué à faire rejeter d'emblée, ou à renvoyer en commission, un texte "écologiquement contestable et économiquement néfaste", vu le coût estimé selon eux jusqu'à 41 milliards d'euros, et [la situation financière d'EDF](#).

Les associations Sortir du Nucléaire, les Amis de la Terre et la Coordination BureStop avaient appelé les députés à rejeter le texte. France Nature Environnement reproche notamment au gouvernement de profiter "de l'effet Euro 2016 pour passer en douce l'enfouissement".

Le site de Bure a été évacué la semaine dernière des anti-Cigéo qui l'occupaient, après une plainte de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). Mais outre des recours judiciaires, les militants ont prévu de nouvelles actions.